Formulaire de rapport

Collaboration entre les services sociaux et   
l’Office AI du canton de Berne

Les directives entre la BKSE et l’Office AI du canton de Berne prévoient que le service social soumette un rapport succinct conjointement avec la demande AI. Le traitement du cas d’assurance est ainsi facilité pour l’Office AI et contribue à une décision plus rapide. Le rapport succinct est uniquement requis pour la «Demande de prestations AI pour adultes : mesures professionnelles/rente».

Les indications se basent sur les informations dont dispose le service social au moment de remplir le formulaire.

**Personne assurée** (nom, prénom, date de naissance ou no d’assuré-e)

Personne assurée

|  |  |
| --- | --- |
| 1. Soutien de l’aide sociale   **La durée et l’étendue du soutien de l’aide sociale peuvent avoir une influence sur le droit et le calcul des prestations.**   * Depuis quand ? * Dans son intégralité ou en complément au revenu ? * En permanence ou avec des interruptions ?   Cliquez ici pour insérer le texte | |
| 1. Mesures précédentes de l’insertion professionnelle   **Des données sur la formation, le parcours professionnel et les mesures d’insertion déjà mises en œuvre contribuent à un plan d’insertion rapide et ciblé.**   * Formation initiale ? Dernière activité professionnelle ? * Quelles mesures ont déjà été prises jusqu’à présent par le service social ? * Quelles expériences ont été faites ? * Situation professionnelle actuelle ? Structuration de la journée ? Talents particuliers ou facteurs de charge * Existe-t-il des rapports écrits des prestataires de mesures ? Où peut-on les obtenir (clientèle, prestataire, service social) ? * Dans quelle mesure la personne assurée pourrait-elle exercer une activité lucrative si elle n’avait pas des problèmes de santé ?   Cliquez ici pour insérer le texte | |
| 1. Collaboration   **Les informations sur la collaboration sont précieuses pour la gestion des cas en général et, en particulier, la planification de l’intégration.**   * Fiabilité ? * Obligation ? * Qualité de la compréhension orale ?   Cliquez ici pour insérer le texte | |
| 1. Autres informations   **N’hésitez pas à mentionner d’autres aspects, qui pourraient être pertinents pour le traitement de la demande. Des influences socio-culturelles, par exemple, peuvent être prises en compte.**   * Avez-vous d’autres informations, qui pourraient être utiles à l’Office AI ?   Cliquez ici pour insérez le texte | |
| Date : cliquez ici ou insérez la date  Service social : Nom du service social  Spécialiste compétent/e : Nom de la personne compétente  Tél. Numéro de tél.  Courriel: Courriel | |
|  | |

Avez-vous l’impression, dans un cas concret, que l’Office AI ne respecte pas les directives ? Donnez-lui l’occasion d’y remédier et déclarez le cas au moyen du [formulaire de retour d’information](https://www.aibe.ch/fr/ma-situation/assurances-et-services-socials/collaboration-entre-les-services-sociaux-et-loffice-ai-du-canton-de-berne/2015_Feedbackformular_f_Zusammenarbeit_Sozialdienste_IV.docx/download) prévu à cet effet. Ce contrôle de qualité fait partie des directives entre la BKSE et l’Office AI Canton de Berne.